



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SEANCE DU 03/04/2023

DATE DE CONVOCATION : 28/03/2023

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Magali POISSON-VANNIER

PROCURATION(S) : Laurent KERIVEL donne pouvoir à Yannick TRINQUART, Sylvie AGAËSSE à Christophe LERAY, Géraldine TRONCA à Bruno LEROY, Nicolas ELLEOUEUET à Loïc HERVOIR

EXCUSE(S) : Fabrice GAUBERT, Florence GOURMELEN

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François PLAIN

Finances
2023.04.006 BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

Le projet de budget primitif 2023 du budget Petite enfance est présenté au Conseil Municipal.
Les dépenses et les recettes s'équilibrent par section comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	480 914,46 €	480 914,46 €
INVESTISSEMENT	22 473,81 €	22 473,81 €

Au regard de l'équilibre des dépenses et des recettes proposé, le conseil municipal est invité à se prononcer, par section, sur le projet de budget primitif 2023 du budget Petite enfance de la Commune.

Mme BERTHO, Adjointe aux Finances, fait part de l'avis de la commission Finances (réunion du 28/03/2023).

Vu l'avis de la commission Finances, réunie le 28/03/2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 24 voix pour, et 1 abstention (Magali POISSON-VANNIER),

- VOTE le budget primitif 2023 du budget Petite enfance de la Commune de Goven
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'opération pour la section d'investissement, avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3, et vote formel sur ces chapitres,

le budget primitif s'équilibrant, tel que présenté dans la note de synthèse jointe à la présente délibération, et conformément au document budgétaire proposé, à :

- 480 914,46 € pour la section de fonctionnement
- 22 473,81 € pour la section d'investissement.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire
Mis en ligne le 14/04/23
Le Maire Norbert Saulnier

